

mystérieuse volonté... La Chambre oublia les grandes luttes oratoires et l'éloquence politique s'éteignit pour un temps. Mais l'éloquence judiciaire n'eut guère à souffrir des sévérités du pouvoir auquel elle ne pouvait porter ombrage. Les austères et puissantes dissertations sur le droit, le roman domestique des séparations de corps livrant à l'étude les intimités vivantes et les tragiques souffrances de l'âme humaine, l'ardente et pathétique défense de la Cour d'assises purent tour à tour dérouler leurs développements savants, leurs cruelles élégances ou leurs périodes vibrantes, sans qu'un mot craintif ait dû hésiter sur les lèvres. Ceux qui gémissaient alors maudirent la destinée, ce ne furent pas les avocats sérieux, fiers de ce nom et sachant s'en contenter, satisfaits des victoires du Palais, aimant avec une affection jalouse les émotions et les récompenses de leur libre carrière. Ceux-là seuls eurent raison de se plaindre qui, formant au sein du Barreau la légion étrangère des avides et des empressés, ne voient en leur profession que le marchepied politique, l'école du langage où ils gagnent leur diplôme d'orateurs, qui supportent avec impatience les années écoulées au prétoire comme du temps perdu pour leur renommée, et qui, feuilletant d'une attention distraite les obscurs dossiers, entrevoient bien au-delà du papier timbré, dans l'horizon de leurs rêves, la douce image du portefeuille ministériel. Certes, tous ces grands politiques en disponibilité durent alors revenir avec un amer ressentiment à leurs longs et stériles loisirs. L'avenir leur a depuis accordé d'éclatantes revanches, plus lucratives que ne le pouvaient souhaiter leur plus belle espérance... et l'honneur du Barreau.

Humblot, sans ambition politique, dans son cabinet chaque jour plus visité, se livrait tout entier aux exigences